

FEAO

Programme pour la
Facilitation des Echanges
en Afrique de l'Ouest



JUIN 2024 BULLETIN

Contenu

Actualités régionales

Formation à la communication du CRFE de la CEDEAO	2
Le programme FEAO lance un processus de mentorat de groupe	3

Actualités Nationales

Atelier de renforcement des capacités et de durabilité pour les Petits Commerçants Transfrontaliers (PCT)	4
Le programme FEAO fait progresser la planification SPS et la validation	5
Le programme FEAO soutien les Douanes du Sénégal Douanes pour rationaliser la gestion des risques	6

A propos du programme FEAO

Le Programme pour la Facilitation des Echanges en Afrique de l'Ouest (FEAO) est une initiative menée par de multiples partenaires de développement qui vise à améliorer les mesures de facilitation des échanges existantes en Afrique de l'Ouest. Le programme vise à réduire les délais et les coûts des échanges commerciaux à la charge du secteur privé, notamment en améliorant la circulation des marchandises le long de certains corridors et en soutenant les petits commerçants - y compris les femmes et d'autres parties prenantes clés - avec des réformes et des programmes de facilitation du commerce.

Le programme FEAO rassemble des partenaires clés du développement, notamment l'Union européenne, l'USAID, le gouvernement du Royaume des Pays-Bas et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, afin d'aider les pays de la région et les organismes régionaux (les commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA) à mettre en œuvre une combinaison d'interventions et de mesures ciblées. Le programme FEAO est géré par le Groupe de la Banque mondiale et l'Agence allemande de coopération pour le développement (GIZ) - les partenaires d'exécution du programme - sous la supervision et les orientations stratégiques d'un Comité de Pilotage, présidé par la Commission de la CEDEAO avec l'appui de la Commission de l'UEMOA en charge de la Vice-Présidence dudit Comité.

FINANCÉ PAR



MIS EN ŒUVRE PAR



Formation à la communication du CRFE de la CEDEAO



En mai, le Programme FEAO a organisé un atelier de formation à la communication pendant la réunion du Comité Régional de Facilitation des Échanges (CRFE) de la CEDEAO à Cotonou, au Bénin. L'atelier visait à renforcer les connaissances et les compétences des membres du CRFE en matière de concepts, de principes, de tactiques et de meilleures pratiques de communication - autant d'outils essentiels pour que leurs CNFE respectifs puissent développer et mettre en œuvre des stratégies de communication complètes.



La formation fait partie des actions de renforcement des compétences régionales du programme FEAO pour améliorer l'efficacité et la durabilité des CNFE tout en encourageant l'harmonisation régionale des pratiques parmi les CNFE dans les États membres de la CEDEAO.

Au cours de la session, les participants ont été initiés au modèle de maturité du programme FEAO, une approche permettant aux CNFE d'auto-évaluer les besoins institutionnels et de compétences et d'identifier les moyens d'améliorer l'efficacité et la performance. La formation a également présenté le cadre de communication régional de la CEDEAO pour les CNFE. Ce cadre aide les CNFE à communiquer efficacement leurs activités et initiatives en utilisant des techniques innovantes de sensibilisation et d'engagement qui soutiennent les mesures de facilitation des échanges. D'autres modules ont été abordés au cours de la session :

- Communications 101 : notions de base et planification
- Conception d'une campagne de sensibilisation pour le développement du leadership et la mise en place du changement
- Construire un cadre de stratégie de communication efficace
- Maîtriser les compétences clés en matière de communication
- Accès aux performances en matière de communication au moyen d'indicateurs de performance clés et d'outils de suivi

L'atelier s'est achevé sur un retour positif des participants, qui ont grandement apprécié les idées et les expériences partagées et sont impatients de rapporter leurs connaissances dans leur pays d'origine.

Le programme FEAO lance un processus de mentorat de groupe

En mars, le programme FEAO, en collaboration avec le Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement (ENDA CACID), a lancé avec succès un programme de mentorat de groupe en ligne au Bénin et au Togo. Avec l'aide du GARED au Togo et du PASCiB au Bénin, cette formation s'est appuyée sur les ateliers de renforcement des compétences en matière de sensibilisation que le programme a organisés pour les OSC au début de l'année.

Le programmes de mentorat de groupe visait à guider les OSC participantes dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de sensibilisation en utilisant les techniques apprises au cours des ateliers de consolidation de la sensibilisation précédents. La session a été animée par des mentors expérimentés, qui ont travaillé en étroite collaboration avec les participants pour explorer plus en détail la planification de la sensibilisation et leur apprendre à concevoir des stratégies efficaces et percutantes pour la facilitation des échanges. Les OSC ont été divisées en groupes (quatre groupes au Togo et trois groupes au Bénin) et subdivisées pour travailler sur des thèmes pertinents pour chaque pays :

Thèmes du Togo

- Accroître l'implication du CFE dans la réduction du harcèlement routier des femmes commerçantes informelles aux frontières.
- Améliorer l'accès des femmes commerçantes aux documents de voyage pour faciliter le passage des frontières avec des marchandises.
- Réduire le harcèlement par les autorités, en particulier l'extorsion aux frontières.
- Réduction du nombre de points de contrôle sur le corridor Lomé-Ouagadougou au Togo.

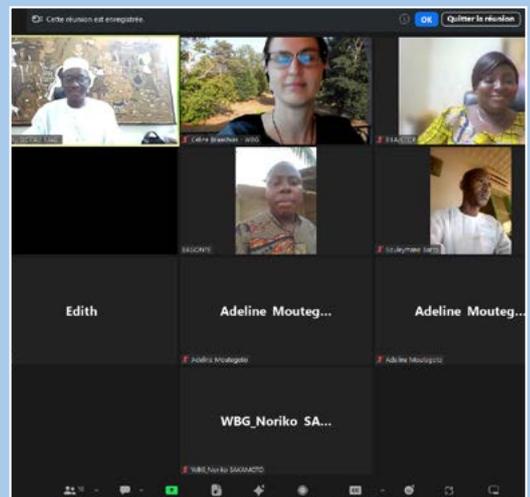
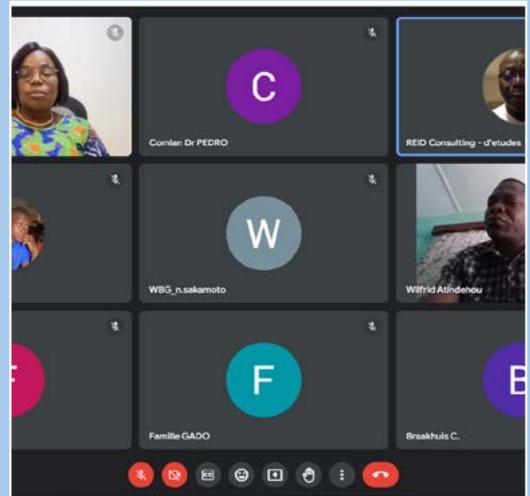
Bénin Themes

- Réduire les coûts logistiques aux frontières pour les femmes qui font du commerce de produits agricoles.
- Assurer la sécurité des femmes et de leurs denrées périssables en réduisant les barrières administratives aux frontières.
- Réduire les coûts nécessaires à l'obtention d'un document d'identité pour les femmes commerçantes informelles afin d'améliorer leur capacité à franchir les frontières.

Au Togo, les mentors ont soutenu les mentorés tout au long de la phase de planification, qui comprenait la recherche, l'analyse des données, la définition d'objectifs réalistes, la sélection des publics cibles, la planification des activités et des ressources nécessaires, et la rédaction des messages de sensibilisation. Grâce au soutien continu de leurs mentors, les quatre groupes du Togo travaillent à l'élaboration d'un plan d'action et de messages de sensibilisation.

Pendant ce temps, les mentors ont organisé trois sessions pour chaque groupe de sensibilisation au Bénin. Au cours de ces sessions, les mentors ont facilité la coordination entre les sessions, fourni des conseils techniques sur la détermination de questions et d'objectifs de sensibilisation viables, et adapté les outils de collecte de données pour fournir des preuves solides dans le cadre de la sensibilisation pour le changement. Les trois groupes travaillent actuellement sur la seconde moitié de leur plan d'action et rédigent des messages de sensibilisation.

Comme dernière activité d'apprentissage dans le cadre du processus de développement des compétences en matière de sensibilisation des OSC, ces dernières lanceront leurs plans de sensibilisation et participeront à un dialogue multipartite.





Atelier de renforcement des capacités et de durabilité pour les petits commerçants transfrontaliers (PCT)

Le programme FEAO a mené avec succès un atelier de renforcement des compétences et de viabilité pour les petits commerçants transfrontaliers (PCT) en partenariat avec le Comité National de Facilitation des Échanges (CNFE) de la Côte d'Ivoire.

Organisé les 6 et 7 juin par la Chambre de Commerce de Côte d'Ivoire, membre du CNFE, l'atelier s'est appuyé sur la méthodologie de formation des petits commerçants transfrontaliers développée par le programme FEAO pour sensibiliser ces commerçants aux règles, aux réglementations, aux droits et aux obligations des commerçants. Testée et affinée au Togo, la méthodologie combine un contenu commercial technique avec un contenu comportemental - tel que la proactivité, la confiance en soi, la communication et la résolution des conflits - pour s'assurer que les petits commerçants, en particulier les femmes, possèdent les compétences non techniques nécessaires pour appliquer les connaissances commerciales techniques acquises.



L'atelier s'est tenu à Abidjan et visait à familiariser les membres du CNFE avec les besoins de formation et les préférences des associations de PCT en Côte d'Ivoire, ainsi qu'à encourager l'adaptation et l'assimilation de la formation dans le pays.

Plus spécifiquement, l'atelier s'est efforcé de :

1. Sensibiliser les principales parties prenantes publiques et privées du secteur commercial, ainsi que les fournisseurs de formation locaux potentiels et les associations de PCT au contenu et à la méthodologie de la formation.
2. Convaincre ces parties prenantes de la pertinence et de la nécessité de la formation au sein de la communauté des PCT.
3. Engager un dialogue afin d'identifier les fournisseurs de formation locaux potentiels pour assimiler et dispenser la formation après le programme FEAO.

La formation de deux jours a rassemblé 27 participants, dont :

- Les principaux partenaires du programme FEAO ;
- Les autorités frontalières et d'autres représentants clés du Comité National de Facilitation des Échanges ;
- Des fournisseurs de formation locaux potentiels qui pourraient assimiler et dispenser la formation PCT ;
- Les PCT et les dirigeants des associations de PCT.

L'atelier a reconfirmé la pertinence et la nécessité des modules de formation. La forte représentation des institutions impliquées dans le commerce transfrontalier en Côte d'Ivoire a non seulement permis une large appréciation du contenu de la formation, mais a également donné une image encourageante de l'étendue des organisations capables de fournir cette formation localement. Les discussions ont également porté sur la possibilité de reproduire le programme en Côte d'Ivoire, y compris au-delà de la durée de vie du programme FEAO.

Un certain nombre de contraintes potentielles à l'adoption de la formation ont été identifiées, notamment le financement de la formation des formateurs et du déploiement éventuel de la formation, ainsi que la nécessité de définir précisément le profil des PCT ciblés/éligibles. En outre, les organisations participantes ont souligné la nécessité de développer des compétences similaires chez les fonctionnaires, parallèlement aux PCT.

Cet atelier est le premier d'une série d'événements sur le renforcement des compétences qui seront organisés par le programme FEAO en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Burkina Faso et au Niger. Ces formations visent à établir un dialogue avec les prestataires de formation locaux potentiels pour assimiler et dispenser la formation après le programme FEAO, ainsi que pour identifier les difficultés et les contraintes potentielles liées à la mise en œuvre.



Le programme FEAO fait progresser la planification SPS et la validation

Dans le secteur du commerce agricole, les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) renforcent la sécurité alimentaire tout en protégeant la santé humaine, animale et végétale. Investir dans les capacités SPS contribue à la productivité agricole, à la croissance commerciale et économique et à la réduction de la pauvreté.

Dans ce contexte, le Programme FEAO a organisé un atelier de validation en juin, qui a rassemblé plus de 60 participants des secteurs public et privé, y compris le Conseiller du Président de la République et un représentant du Ministre de l'agriculture. En réunissant ces acteurs clés, le Programme FEAO visait à soutenir la formulation d'un plan stratégique pour définir les priorités SPS du Togo.

La session s'est appuyée sur les progrès réalisés au cours des dernières années. Avec le soutien du Programme FEAO, le Togo a apporté des améliorations significatives à la cohérence des politiques et a intensifié les efforts visant à renforcer les capacités SPS et à faire participer activement l'expertise SPS. Le pays se concentre également sur l'amélioration des infrastructures et des installations, telles que les laboratoires de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), afin de faire progresser l'analyse des produits agricoles et alimentaires pour soutenir la mise en œuvre efficace des mesures SPS.

Au cours de la session, les participants ont discuté et validé plusieurs textes et cadres essentiels pour mettre en œuvre les mesures SPS et faciliter la sécurité des échanges commerciaux :

- Document de politique nationale en matière de SPS, comprenant le cadre stratégique et le cadre logique ;
- Plan d'action quinquennal ;
- Projet de loi mettant en œuvre les mesures SPS au Togo ;
- Diagnostic stratégique global des laboratoires de l'ITRA ;
- Plan de développement stratégique pour les laboratoires de l'ITRA ; et
- Projet de décret portant création d'un Laboratoire National de Sécurité Alimentaire et de Développement.

À la fin de la session, les participants ont reconnu que la formation constituait une étape importante dans l'avancement des mesures SPS. Le programme FEAO continuera à fournir un soutien technique aux autorités togolaises compétentes à mesure qu'elles progressent pour que les réformes SPS apportent des améliorations mesurables au pays.





Le programme FEAO soutien les Douanes du Sénégal Douanes pour rationaliser la gestion des risques

Depuis 2020, le Programme FEAO a fourni une assistance technique à la Direction Générale des Douanes (DGD) du Sénégal pour moderniser et adopter une stratégie intégrée de gestion des risques douaniers basée sur l'analyse des données. Cette approche a permis aux autorités de réduire la fraude, d'améliorer la sécurité et d'accroître l'efficacité opérationnelle des douanes, ce qui a eu un effet positif sur les flux commerciaux.

En mai, le Programme FEAO a apporté son appui une mission à Dakar pour continuer à soutenir ce travail. Au cours de la mission, le directeur adjoint de la DGD et le directeur de la Direction des Enquêtes Douanières (DED) ont exprimé leur appréciation pour les contributions du Programme FEAO à la mise en œuvre de la gestion des risques pour les contrôles post-dédouanement. Grâce au soutien continu du programme, les douanes sénégalaises ont adopté un "écosystème" pour les contrôles après dédouanement qui est basé sur les données et l'analyse des risques. Avec les plans de contrôle élaborés et adoptés avec succès, les recettes contentieuses (droits et taxes + amendes) liquidées au cours de l'exercice 2023 ont augmenté de 29 % par rapport à 2022, de 56 % par rapport à 2021 et de 119 % par rapport à 2020. Les recettes contentieuses recouvrées sur la base des procès-verbaux ont suivi une progression similaire depuis 2020, sur les seuls 10 premiers mois de 2023, les douanes ont connu une augmentation de 151% par rapport à 2020.



Ces efforts louables favorisent également la numérisation, la transparence et la coordination au sein des services douaniers chargés du contrôle. En fin de compte, cela réduit le temps et le coût des audits de post-dédouanement pour les envois à faible risque en permettant aux douanes de se concentrer sur les envois à haut risque. En ce qui concerne la durabilité, l'administration des douanes du Sénégal a mis en place une unité fonctionnelle dotée d'un personnel spécialisé formé à l'administration du système de dédouanement a posteriori fondé sur le risque (centré sur un plan de contrôle annuel).

Comme prochaines étapes, le Programme FEAO espère finaliser le transfert des compétences en matière d'analyse de données à la CCVC, ce qui implique la révision et la finalisation du Plan de contrôle 2025 (pour que la CCVC assume pleinement son rôle de pilotage de la stratégie de gestion des risques de la DGD pour les contrôles post-dédouanement). En outre, le directeur adjoint de la DGD, le directeur de la DED et une délégation du GBM (y compris l'économiste en chef du Sénégal) ont discuté des plans de continuité après la clôture du programme FEAO. En guise de remerciement, un représentant des douanes a offert un cadeau à la délégation du GBM à la fin de la réunion.